

LES SOLUTIONS

Deux solutions sont à mettre en œuvre très rapidement :

- D'une part l'installation d'un moyen de manutention des bateaux du parc actuel et futur. Cela permettra la venue de prestataires de services pour l'entretien et la réparation de bateaux, évitera la fuite de bateaux du parc actuel et pourra attirer de nouveaux demandeurs. Cela favorisera également le développement de l'emploi local. Nous pensons que la responsabilité de cette manutention est du ressort de la capitainerie comme cela se pratique dans les autres ports et évitera tout clientélisme.
- D'autre part la mise en œuvre d'une réforme rapide de l'organisation mise en place sans attendre le renouvellement de la DSP en 2032. Nous avons formalisé notre proposition dans le document ci-joint en réponse à l'étude stratégique du SM fin 2025. Document produit par la coordination des plaisanciers de Pornic, la Turballe et du Croisic.

NOTRE PROPOSITION

Concernant la première solution, nous vous proposons la création d'un groupe de travail rassemblant des représentants de la mairie, du port et du CCC. Son but consisterait à réunir les éléments financiers et organisationnels pour installer cette activité de manutention dans le port. Ces résultats qui vous seront soumis vous permettront de prendre une décision financière et juridique rapide. La recherche et l'installation de sociétés prestataires de services pourra dès lors aboutir.

La deuxième solution étant avant tout politique, nous serons à vos côtés ainsi que l'ensemble de nos adhérents pour vous appuyer et vous aider en tant que de besoin dans les démarches de concertation avec le département.

Philippe NOYE

Le 31 mars 2026